

SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)  
de droit français

OPCVM relevant de la  
Directive 2009/65 CE

# OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA

## Rapport semestriel au 31 mars 2026

Commercialisateur : **OFI INVEST AM - ABEILLE VIE**  
Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST AM**  
Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**  
Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**  
Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**



**Ofi Invest Asset Management**

Siège social : 127/129 Quai du Président Roosevelt  
92130 Issy-les-Moulineaux

Société Anonyme à Conseil d'Administration  
au capital de 71 957 490 € - RCS Nanterre 384 940 342

**ofi invest**  
Asset Management

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

La SICAV Ofi Invest Actions Britannia n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

## État du patrimoine

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1 <sup>o</sup> du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	60 250 727,29
Avoirs bancaires	353 533,73
Autres actifs détenus par l'OPCVM	425 704,26
Total des actifs détenus par l'OPCVM	61 029 965,28
Comptes financiers et Emprunts	-6 738,50
Instruments financiers et Dettes	-83 666,56
Total des passifs	-90 405,06
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>60 939 560,22</b>

## Evolution de l'actif net

	31/03/2026	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
<b>ACTIF NET</b>						
en EUR	60 939 560,22	56 823 455,61	51 492 286,77	45 748 107,38	39 578 426,67	42 396 817,21
<b>Nombre de titres</b>						
Catégorie d'actions C	7 808,0000	7 808,0000	7 808,0000	7 915,0000	7 629,0000	7 629,0000
Catégorie d'actions D	127 715,0000	127 625,0000	127 625,0000	127 625,0000	126 383,0000	127 183,0000
<b>Valeur liquidative unitaire</b>						
Catégorie d'actions C en EUR	808,69	739,23	652,81	567,22	487,53	507,57
Catégorie d'actions D en EUR	427,71	400,01	363,52	323,27	283,73	302,90
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)</b>						
Catégorie d'actions D en EUR	-	9,36	10,62	7,41	6,56	7,93
Date de distribution	-	08/12/2025	09/12/2024	05/12/2023	06/12/2022	07/12/2021

## Evolution de l'actif net (suite)

	31/03/2026	30/09/2025	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>						
Catégorie d'actions C en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie d'actions D en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>						
Catégorie d'actions C en EUR	-	20,85	27,81	27,64	8,58	12,32
Catégorie d'actions D en EUR	-	22,40	-	-	-	-

## Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	2,04	2,04
Actions	2,04	2,04
CRH PLC	0,30	0,30
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA	1,74	1,74
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	96,83	96,68
Actions	96,83	96,68
3I GROUP	1,31	1,31
ADMIRAL GROUP	0,79	0,78
AJ BELL PLC	0,62	0,62
ASTRAZENECA PLC	8,92	8,91
AUTOTRADER GROUP PLC	0,16	0,16
AVIVA PLC	1,17	1,16
BABCOCK INTERNATIONAL GROUP PLC	0,96	0,96
BAE SYSTEMS PLC	1,93	1,93
BARCLAYS PLC	2,58	2,58

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
BP PLC	3,19	3,19
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	2,26	2,26
BT GROUP PLC	0,68	0,68
CENTRICA PLC	2,42	2,42
COCA COLA HBC	0,68	0,68
COMPASS GROUP PLC	0,97	0,97
DIAGEO	0,74	0,74
DRAX GROUP PLC	1,01	1,01
EXPERIAN PLC	0,41	0,41
FIRSTGROUP	0,64	0,64
GAMES WORKSHOP GROUP	0,62	0,61
GLENCORE PLC	0,28	0,28
GSK PLC	4,86	4,86
HIKMA PHARMACEUTICALS	0,16	0,16
HOCHSCHILD MINING	0,77	0,77
HSBC HOLDINGS PLC	7,64	7,63
IMI PLC	1,48	1,47
IMPERIAL BRAND SHS PLC	2,67	2,66
INCHCAPE	0,23	0,23
INTERTEK GROUP	0,50	0,49
JOHNSON MATTHEY PLC	0,76	0,75
KELLER GRP	0,79	0,79
LEGAL & GENERAL GROUP	0,50	0,50
LLOYDS BANKING GROUP PLC	2,75	2,75
LONDON STOCK EXCHANGE	0,58	0,58
MONEY GROUP PLC	0,26	0,26
NATIONAL GRID PLC	1,12	1,12
NATWEST GROUP PLC	2,49	2,48
NEXT PLC	2,13	2,12
NINETY ONE PLC	0,29	0,29
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	1,09	1,08
RELX PLC	2,68	2,68
RIGHTMOVE PLC	0,65	0,65
RIO TINTO PLC	4,61	4,61
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	3,91	3,90
ROTORK PLC	0,63	0,63
SAGE GRP	0,34	0,34
SAINSBURY(J)	0,39	0,39
SHELL PLC	9,21	9,19
SMITHS GROUP	0,32	0,32
SSE PLC	0,66	0,66
ST JAMES'S PLACE	0,39	0,39
STANDARD CHARTERED	0,81	0,80
TELECOM PLUS	0,37	0,37

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
TESCO PLC	1,29	1,29
UNILEVER PLC	4,53	4,52
VODAFONE GROUP	2,04	2,04
XPS PENSIONS GROUP PLC	0,23	0,23
ZIGUP PLC	0,38	0,38
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
OPC à capital variable	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	203 112,17
Actions	-	203 112,17
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	6 962 011,57	7 343 273,34
Actions	6 962 011,57	7 343 273,34
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence (suite)

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
OPC à capital variable	-	-

## Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé

Non applicable